

Annexe 1 au règlement de consultation : Résumé du projet
Installation du BCQG et 7eme CCTB – Annexe Lyautey - Besançon

La transformation de l'Armée de Terre impacte le stationnement de plusieurs unités. Ces modifications, ainsi que les renforcements capacitaires (ressources humaines et matériels) de certaines unités, nécessitent de construire ou d'adapter les infrastructures existantes selon les modalités validées en Comité de Coordination de la Fonction Immobilière (CCFI) par note de 10e référence.

Sur la garnison de BESANCON, les opérations d'infrastructures sont destinées à accueillir :

- le Bataillon de Commandement de Quartier Général de la 1ère Division (BCQG1) avec :
 - deux compagnies Système d'Information et de Communication (SIC) ;
 - une compagnie Unité de Vie et de Logistique (UVL) ;
- le 7 e Bataillon de Commandement et de Soutien (BCS7) avec :
 - un échelon de commandement ;
 - une Compagnie de Commandement et de Transmissions Blindées (CCT-B) ;
 - un Escadron de Quartier Général (EQG).

Afin d'accueillir ces deux formations d'environ 350 personnes au total, le scénario retenu est le suivant : démolition de l'ensemble des bâtiments existants du quartier Lyautey Annexe et la réalisation de bâtiments neufs excepté l'armurerie/magasins multi techniques qui sera implantée au sein du quartier Brun.

Le titulaire du marché sera, pour cela, amené à concevoir des solutions techniques qui répondent à toutes les exigences réglementaires, les mettre en œuvre ainsi que d'assurer l'exploitation et la maintenance des installations.

1. Les enjeux majeurs du présent marché sont les suivants :

- Opérationnel : assurer le déploiement du BCQG1 et du BCS7 au sein de la garnison de BESANCON ;
- Fonctionnel : capacité de déployer une division en 30 jours à partir de la ville de BESANCON ;
- Physiologique : les aspects visés sont le bien-être des différents utilisateurs traduit par le confort fonctionnel et technique du bâtiment ;
- Réglementaire : respecter les diverses réglementations dont dépendent les bâtiments (incendie, accessibilité, intrusion, etc.) ;
- Économique : l'étude propose des solutions permettant d'optimiser le triptyque coût/délais/performance.

2. Le marché Conception, Construction, Aménagement, Entretien et Maintenance (CCAEM)

2.1. Phase conception / construction :

- Dépollution / Déconstruction
- Bâtiment administratif intégrant un Poste Central de Protection (PCP)
- Bâtiment type identitaire (bureaux, hébergement et stockage)
- Armurerie/ magasins multi techniques
- Poste d'Accueil et de Filtrage (PAF)
- Voirie et Réseaux Divers (VRD)
- Clôtures périmétriques au standard SECPRO.

2.2. Phase exploitation / maintenance :

- Tranche ferme, 5 ans sur l'ensemble des installations ;
- Tranche optionnel 1,2 et 3 : 2 ans supplémentaires par TO sur l'ensemble des installations.

3. Contexte réglementaire : IOTA 2.1.5.0.

4. Urbanisme

Respect de la trame verte urbaine

Le projet est soumis à l'obtention d'un permis de construire et de déconstruire.

Servitude de passage à l'ouest de la parcelle et servitude de réseaux sur la partie Nord de la parcelle de l'annexe.

5. Contraintes

Les travaux ayant lieu sur le domaine militaire, les soumissionnaires sont informés que certains documents sont nécessaires avant toute exécution des travaux et notamment l'agrément des fiches individuelles de contrôle primaire qui seront transmises lors de la période de préparation. Pour être admis à pénétrer et à circuler dans l'enceinte militaire, tous les personnels des entreprises devront être munis d'un laissez-passer qui lui sera remis par le 6RMAT. Les travaux seront réalisés en site occupé (pour l'armurerie sur le quartier Brun) et leurs impacts devront être minimisés sur la continuité de service des installations environnantes et la poursuite normale des activités du régiment.

6. Bâtiments existants à déconstruire principalement concernés par le projet

Le quartier Annexe Lyautey possède actuellement 11 948 m² dont :

- une surface bâtie de 5 675 m² ;
- une surface VRD de 5 500 m² ;
- une surface d'espace végétalisé de 773 m²

7. Etat actuel des installations

Voir annexe 2

8. Etat projeté des installations

Voir annexe 2

9. Montant estimatif des travaux

À titre indicatif, le montant prévisionnel de l'enveloppe financière réservée pour la conception, la construction, l'aménagement, l'exploitation et la maintenance de la présente opération toutes tranches confondues est arrondi à 52 millions d'euros HT.